

# Guénange

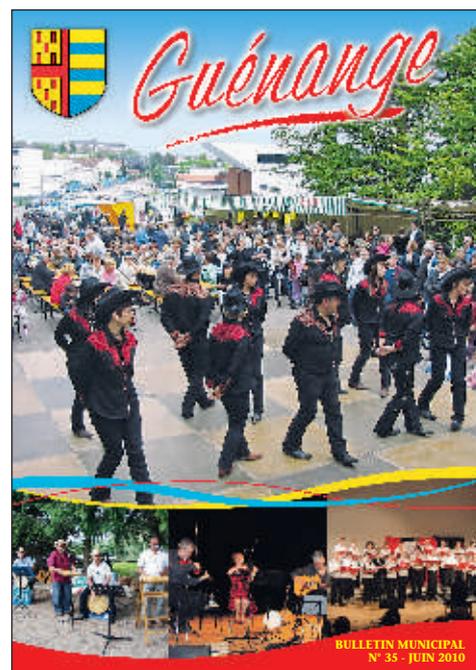


# SOMMAIRE

Le mot du Maire .....	3
Les finances de la Ville .....	4-5
Échange culturel .....	6-7
Sécurité .....	8
La vie de la commune.....	9-10
Les travaux sur la ville .....	11
La vie associative.....	12
L'État civil .....	13
La parole à l'opposition.....	14
Calendrier des manifestations & Le coin des souvenirs .....	15
Regards sur la ville .....	16



*Le Maire, les adjoints ainsi que tous les conseillers municipaux vous souhaitent d'agréables vacances !*



## LA FÊTE DE LA SAINT-PATRICK

Pour la deuxième fois, la ville de Guénange et sa commission culturelle ont organisé la Saint-Patrick à la Salle Voltaire.

Cette année, le groupe « l'Echappée Belle », composé de trois musiciens, ont enchanté les spectateurs par de jolies ballades irlandaises.

Carol Cavalier, violoniste et chanteuse née à Cork sur l'île verte, son mari Laurent Cavalier violoniste et mandoliniste originaire de la Meuse et Raoul Binot, guitariste né dans le bassin minier lorrain ont fait découvrir aux guénangeois présents le 19 mars, l'histoire de ces pauvres irlandais mourants de faim au XIXe siècle (les patates) obligés d'émigrer vers le nouveau monde dans des bateaux cercueils. « Where is the rose », « the battle of somme », « will you go lassie go and immigrant » chansons dédiées par Raoul à « tous ceux qui sont loin de chez eux ».

Autant de « jig » ou de « slow air » qui ont fait vivre un très bon moment aux spectateurs présents. Sans oublier qu'à l'entracte, ils ont pré-dégusté la Guinness, bière irlandaise à la couleur et au goût typique.

En résumé, un bon moment car l'Echappée Belle nous a fait voyager dans l'ambiance des pubs au son des réels, des jigs et des slow air avec une pointe d'émotion et le grand frisson des ballades qui racontent l'île verte et ses personnages si singuliers.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine pour découvrir une autre facette de la belle Irlande.



*Le bulletin municipal, outil d'information de la ville est élaboré en concertation avec le tissu associatif et les élus en responsabilité de leur propre domaine d'intervention. Entièrement financé par les deniers communaux, il doit surtout s'attacher, dans sa conception, à respecter une certaine « éthique ». Il ne doit, en aucun cas, servir ni de tribune, ni de campagne calomnieuse, ou pire encore de dénigrement à l'encontre de qui que ce soit. Rappelons aussi que les membres de la commission Information et Communication (toutes tendances politiques confondues) se sont engagés bien évidemment, à respecter ces règles dites de « déontologie ».*



Rédaction : Commission INFORMATION-COMMUNICATION  
Mairie de Guénange - 1, place de l'Hôtel de Ville - BP 46 -  
57310 GUÉNANGE

Tél. 03 82 82 64 39 - Télécopie 03 82 82 6930  
guenange.mairie@guenange.com -  
<http://www.guenange.com>

[ Impression : imprimerie KLEIN Knutange ]

## *Guénange ville solidaire...*

Guénangeoise, Guénangeois,

Il y 50 ans, la pauvreté touchait les personnes âgées, isolées en milieu rural touchant le maigre minimum vieillesse.

Aujourd'hui, de nouveaux pauvres sont apparus. Il s'agit de personnes salariées, à temps partiel, ou au S.M.I.C.

Ces travailleurs « pauvres » progressent en particulier chez les femmes isolées, et les jeunes.

L'observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (O.N.P.E.S.) indique qu'en France 8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.

À Guénange, nous constatons une hausse des aides alimentaires et financières de personnes nouvelles, ayant une activité professionnelle. La Croix - Rouge Guénangeoise constate une recrudescence de familles orientées par les assistantes sociales du secteur. La mission locale de Thionville voit croître le nombre de jeunes accueillis.

Nous ne mesurons pas encore les effets du Revenu de Solidarité Active (RSA) mis en place en 2009, mais la dégradation du marché de l'emploi engendre à travers le temps partiel et l'intérim permanent, une augmentation de la pauvreté au travail.

Ce sont les effets des politiques d'incitation fiscale, d'exonération de cotisations développées par le gouvernement qui encouragent ce type d'emplois précaires ou payés au S.M.I.C. malgré une qualification des personnels.



Ce sont des moments difficiles pour beaucoup de nos concitoyens. Sachons jouer de nos solidarités et saluer l'action des bénévoles qui oeuvrent dans les organisations caritatives.

Mais sachons prendre aussi conscience qu'une société à deux vitesses s'installe dans notre pays. L'étude I.N.S.E.E., publiée en avril, confirme que les très hauts revenus ont augmenté fortement. Le bouclier fiscal maintient des privilèges pour une minorité de citoyens déjà très riches.

Vivre ensemble autrement, donner à nos concitoyens des perspectives d'avenir, c'est possible, un autre modèle de société est à inventer.

Dans l'attente, ici à Guénange, le CCAS accompagne au mieux ces personnes. Avec l'UDAF Moselle, une action auprès des bénéficiaires du RSA se met en place pour une meilleure maîtrise de leur maigre budget. Une action cuisine est en réflexion. Un rapprochement avec les jardins familiaux offrira des occasions d'échanges conviviaux.

Dans ces moments difficiles, notre engagement et celui des associations contribuent à soutenir ceux qui en ont le plus besoin.

Votre dévoué,  
Jean Pierre LA VAULLEE  
Conseiller général et Maire.

<b>Budget total</b>	<b>14 465 713 €</b>
Soit en section de fonctionnement	5 818 758 €
Soit en section d'investissement	8 646 955 €

<b>Fiscalité</b>	Produit fiscal 2009	Taux 2010 (%)	Produit fiscal attendu 2010
Taxe d'habitation	624 347 €	13,36 %	637 940 €
Taxe Foncière (bâti)	458 612 €	12,92 %	493 932 €
Taxe Foncière (non bâti)	10 164 €	55,54 %	10 275 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 093 124 €</b>		<b>1 142 147 €</b>

## Dépenses de fonctionnement

Fonctionnement des services	940 000 €	16 %
Charges de personnel	2 500 000 €	43 %
Transfert de charges communauté de communes	350 000 €	6 %
Subventions et charges de gestion courant	810 000 €	14 %
Intérêts de la dette	215 000 €	4 %
Charges exceptionnelles	15 000 €	0 %
Amortissements	180 000 €	3 %
Transfert à la section d'investissement	808 758,21 €	14 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 818 758,21 €</b>	<b>100 %</b>

## Recettes de fonctionnement

Produits des services	320 000 €	5 %
Impôts et taxes des guenangeois	1 212 097 €	21 %
Dotations et participations de l'Etat	3 182 822 €	55 %
Produits de gestion courante (loyer des logements)	264 000 €	5 %
Produits exceptionnels	1 000 €	0 %
Atténuations de charges	5 000 €	0 %
Travaux en régie	100 000 €	2 %
Excédent 2009	733 839,21 €	13 %
<b>TOTAL</b>	<b>5 818 758,21 €</b>	<b>100 %</b>

## Compte administratif 2009

		DÉPENSES	RECETTES
Réalizations 2009	Fonctionnement	5 210 979,84 €	6 728 747,60 €
	Investissement	3 307 348,69 €	3 264 857,32 €
Reports 2008	Fonctionnement	- €	575 556,50 €
	Investissement	1 113 172,47 €	- €
Ce qu'il reste à faire et à reporter sur 2010	Fonctionnement	- €	- €
	Investissement	2 503 291,21 €	2 299 470,00 €
Résultat cumulé	Fonctionnement	5 210 979,84 €	7 304 304,10 €
	Investissement	6 923 812,37 €	5 564 327,32 €
<b>TOTAL</b>		<b>12 134 792,21 €</b>	<b>12 868 631,42 €</b>

## État de la dette communale au 01/01/2010

### Dette récupérable (les loyers remboursant les emprunts)

Zone Bellevue	Fin 2015	<b>2 644 363,15 €</b> soit 371,50 € / habitant
MAPA Les glycines	Fin 2019	
MAPA Les glycines	Fin 2014	
Centre social	Fin 2021	
Gendarmerie	Fin 2025	

### Dette non récupérable

Centre social	Fin 2010	<b>966 563,08 €</b> soit 135,79 € / habitant
Travaux voiries	Fin 2028	

### Dette non récupérable réalisée en 2010

Centre équestre	Fin 2030	<b>1 000 000,00 €</b> soit 140,49 € / habitant
-----------------	----------	---

L'encours de la dette est de 647,77 € par habitant dont 371,50 € récupérable (soit 57 %). La moyenne nationale pour les communes de même importance était de 923 €.

## Travaux liste des inscriptions 2010

Divers travaux	200 000 €
Bâtiments communaux	130 000 €
Voiries diverses	250 000 €
Terrains de sports	245 000 €
Gendarmerie	400 000 €
Grand Zellner	10 000 €
Centre équestre	2 400 000 €
Unité Alzheimer	300 000 €
Local culturel associatif	10 000 €
Guélange	400 000 €
Salle Pablo	100 000 €

## Dépenses d'investissement

Remboursement emprunt	270 000 €	3 %
Etudes, licences, subventions versées	45 000 €	1 %
Achats divers (mobilier, terrain)	128 000 €	1 %
Opérations d'équipement	4 245 000 €	49 %
Travaux divers	200 000 €	2 %
Travaux restant à réaliser 2009	2 503 291,21 €	28,95 %
Travaux en régie	100 000 €	1,16 %
Solde d'exécution reporté	1 155 664,00 €	13 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 646 955,05 €</b>	<b>100 %</b>

## Recettes d'investissement

F.C.T.VA. et T.L.E.	263 000 €	3 %
Subventions reçues	390 000 €	5 %
Emprunts	2 446 241,79 €	28 %
Cessions immobilières	900 000 €	10 %
Amortissement des immobilisations	180 000 €	2 %
Virement de la section fonctionnement	808 758,21 €	9 %
Réserves	1 359 485,05 €	16 %
Recettes à réaliser	2 299 470,00 €	27 %
<b>TOTAL</b>	<b>8 646 955,05 €</b>	<b>100 %</b>

A l'initiative de l'association Guénange Amistad Chubut la ville de Guénange a reçu la visite de la Députée Argentine

d'origine Tehuelche, Rosa CHIQUICHANO. Invitée de l'association, Rosa a vécu une semaine intense en Lorraine et ailleurs puisque l'association l'a emmenée visiter le camp d'extermination d'Auschwitz. En partenariat avec la Ville une magnifique exposition a dévoilé tous les charmes de l'Argentine et du Chubut en Patagonie. La commission culturelle de la ville a également contribué à la réussite de la soirée argentine en organisant l'animation musicale de la manifestation. Ce fut une semaine riche en rencontres et en émotions.



Cercle espagnol le 6 mai



Visite ArcelorMittal le 6 mai



Visite APSG le 6 mai



Conférence Patagonie le 7 mai



# CULTUREL



Exposition Argentine le 4 mai en mairie



Table ronde le 7 mai en mairie



Musée des mines de fer Neufchef



Rencontre avec les écoles le 7 mai



AUSCHWITZ



Soirée Argentine le 8 mai

# SÉCURITÉ

## La Police Municipale Intercommunale

### Bilan d'Activité > mai 2009 / décembre 2009

A la demande des Maires des communes de Guénange, Bousse et Bertrange, une plage horaire décalée a été mise en place, soit un travail journalier par binôme : 8h – 17h, 13h - 20h ou 15h – 22h.

Une dynamique de travail, centrée sur les missions de surveillance générale (320 services), surveillance particulière aux abords des sorties d'école (340 services), contrôles des stationnements abusifs de véhicules, s'est rapidement imposée (73 infractions relevées).

Notre activité s'est nettement développée en matière de contrôle des règles de salubrité publique (33 rapports de contraventions) et du code de la route. Plusieurs rapports ont été relevés à l'égard de conducteurs de quad, dont la poursuite d'enquête par les services de gendarmerie a conduit à la saisie des engins des contrevenants (10 rapports).

Des patrouilles VTT ont été effectuées sur les différentes communes, mais également sur la piste cyclable Charles le Téméraire, et aux abords des aires de jeux communales.

L'opération tranquillité vacances a été suivie avec sérieux au cours de la période estivale, mais également tout au long de l'année à l'occasion d'absences signalées (71 personnes déclarées, 223 services effectués)

Autres services: contrôle urbanismes et travaux (11 rapports d'infractions), différend de voisinage (44 interventions), police des chiens et fourrières animales.



### La réglementation du bruit

**En matière de réglementation concernant « le bruit », il est impératif de se référer à l'arrêté préfectoral n° 90-DDAS-426 en date du 18 juin 1990 qui spécifie dans son 5e article :**

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., ne peuvent être effectués que :

- ▶ Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- ▶ Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00. »

Respectons cette réglementation pour notre plus grande quiétude !

# VIE DE LA COMMUNE

## *Parmi les activités du conseil des aînés : Le nettoyage de la forêt communale*

**Pour tenter de réparer les incivilités environnementales et lutter contre la pollution, le 27 mars dernier, notre conseil des aînés avait pris l'initiative d'organiser durant la matinée une grande opération « nettoyage de la forêt ».**

Le rendez-vous était fixé à 9 h 30 devant la mairie. Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation, malgré la météo peu avantageuse, ce qui mérite d'être souligné. Sous la pluie, en formant quatre équipes de dix personnes, ils ont alors pris la direction de la forêt, munis de gants et de sacs poubelles. Parmi les objets ramassés : pneus, lavabo, pot d'échappement, bureau, bouteilles, cartons, papiers. Cet inventaire à la « Prévert » traduit le peu de respect que certaines personnes peuvent avoir pour notre forêt communale. Cependant, il est important de noter la présence de nombreux enfants, ce qui est plutôt encourageant pour l'avenir. Remercions les parents qui ont accepté de les accompagner pour les sensibiliser aux questions de l'environnement.

À l'issue de la collecte, l'ensemble des participants s'est retrouvé autour d'un apéritif suivi d'un barbecue bien mérité, offert par la municipalité. Le conseil des aînés envisage déjà de renouveler l'opération dans quelques mois.



### *Au jardin, favorisons la biodiversité!*

Car au jardin, tout est là, il suffit :

D'observer les relations entre tous les êtres vivants, les interactions avec le monde minéral, le miracle de la germination de la graine qui semblait inerte, ou la photosynthèse qui donne l'énergie à la plante

Comprendre l'équilibre qui se crée entre les organismes

Respecter cet espace de liberté

Partager et échanger ses connaissances

Le jardinier, c'est tout cela : le chef d'orchestre et le complice de la nature!

## *Dites-le avec des fleurs*

Partout en France, dans notre belle région Lorraine, tout comme à Guénange, les jardiniers s'animent pour deux belles raisons :

- ▶ offrir des plantations dans leur pleine apogée pour les beaux mois de juin – juillet (bien belle récompense pour tous ceux qui sèment, plantent et travaillent la terre depuis l'automne),
- ▶ pour la joie et la fierté « d'ouvrir » son jardin à la visite, l'occasion aussi de rencontrer des gens passionnants dans leur univers de verdure et de fleurs.

La campagne départementale du fleurissement est déclarée ouverte par le Conseil Général et conjointement, celle organisée par la Ville avec le « CONCOURS FLEURIR GUENANGE 2010 ».

Pour tous ceux que la main verte démange encore, inspirez-vous des multitudes d'espèces florales, aux couleurs richissimes et chatoyantes, aux parfums odorants et suaves, à la silhouette gracieuse, qui abondent actuellement en jardinerie, chez les horticulteurs – paysagistes, et participez en fleurissant massivement jardins, pelouses, balcons ou pas de portes... Entrez dans le monde merveilleux du minéral ou du végétal!.

## LA T.N.T. (en clair, la télévision tout numérique)

**La Lorraine passera à la Télévision tout numérique le 28 septembre 2010.**

**Mais qu'est-ce que le tout NUMERIQUE ?**

- ▶ C'est jusqu'à 18 chaînes nationales gratuites
- ▶ Les chaînes nationales historiques et 12 nouvelles chaînes, des chaînes locales
- ▶ Une meilleure qualité de réception d'images et de son (images de type DVD, son stéréo, ou de type Home Cinéma)
- ▶ Des chaînes en Haute Définition (ou HD)
- ▶ Un guide des programmes intégré, afin de prendre connaissance des programmes en cours et des suivants.



Ce « tout numérique » permettra aussi de libérer des fréquences, donc de la place, que l'on pourra attribuer à d'autres services.

La tournée des régions « TOUS AU NUMERIQUE » a commencé : La campagne nationale d'information a pour vocation d'aller à la rencontre des téléspectateurs avec pour objectif principal l'accompagnement des usagers tant sur le plan du changement technologique, que sur le plan financier, mais aussi sur le plan informel.

**L'info mobile « TOUS AU NUMERIQUE » sera à Guénange le samedi 21 août 2010, place de l'hôtel de ville.**

# VIE DE LA COMMUNE

## Questions-Réponses

à Madame Elvire Villarrubia,  
adjointe à la commission culturelle

### Quel bilan pouvez-vous faire depuis le début de votre mandat sur les choix de la commission culturelle ?

2 ans après les élections, le constat est assez mitigé. D'une part les spectacles choisis par la commission culturelle étaient variés et de très bonne qualité. On a ainsi découvert du gospel, des musiques tziganes, irlandaises avec l'instauration de la fête de la Saint Patrick renouvelée pour la 2e fois en mars 2010, la continuité du festival de l'accordéon puisque cette année nous organisons la 4e édition qui aura lieu le 3 juillet à Guénange.

La fête de la musique organisée avec le comité des fêtes en juin 2008 a eu un franc succès et le spectacle « ascenseur pour le bonheur » avec le groupe CRESCENDO a eu un écho très positif auprès des guénangeois présents. On a pu également remarquer un engouement pour le théâtre puisque la dernière pièce « croq la pomme » a attiré beaucoup de monde, nous allons donc continuer dans cette voie en proposant deux ou trois pièces dans l'année.



Manifestement le ciné-club lui, a été un échec. Nous voulions offrir aux guénangeois la possibilité de revoir de grands classiques du cinéma en ciblant une certaine population. Ils n'ont pas adhéré et l'expérience ne sera reconduite la saison prochaine.

### À quoi attribuez-vous l'échec de ces soirées cinéma ?

Peut-être le choix des films qui n'a pas été judicieux, car avec la multitude de chaînes de télévision ces standards sont rediffusés régulièrement sur les écrans.

Nous avons aussi constaté que les gens préféreraient regarder le petit écran plutôt que de sortir même quand le film était suivi d'un débat sur un thème d'actualité.

### Quels sont vos projets pour la saison prochaine ?

Continuer à proposer un spectacle de qualité et gratuit à toutes les mamans pour la fête des mères, Poursuivre l'expérience théâtrale, Proposer des expositions et des échanges culturels entre la bibliothèque et les Glycines, Redécouvrir les musiques du monde.

### Votre conclusion ?

En conclusion, je pense que la commission culturelle est très impliquée, présente et active dans les manifestations proposées à nos concitoyens et nous essayons de faire découvrir la Culture à tous et pour tous. Et même, si nous avons des ambitions et de nouveaux projets, il nous faut l'appui et la participation des guénangeois pour la réussite de notre prochaine saison culturelle.

## LE DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)

Il a été élaboré afin d'énoncer les mesures préventives en cas de catastrophes majeures affectant le territoire et la population de la commune.

Notre commune est concernée par :

**des risques naturels :**

les inondations, la vigilance météorologique, les incendies et 5 risques technologiques :

le transport de matières dangereuses, le gazoduc, l'usine « L'air liquide », la centrale thermique de Richemont, la centrale nucléaire de Cattenom.

Notre commune ne comporte pas de dangers permanents. Mais il n'en demeure pas moins qu'un risque lié à un événement exceptionnel, climatique ou technologique, demeure : le risque zéro n'existant pas.

Les objectifs du DICRIM : la connaissance du risque encouru sur la commune, les mesures de prévention, l'organisation des secours qui en découlent, les consignes de sécurité à appliquer.

Informations : Mairie de Guénange – 03 82 82 64 39

### NUMÉROS UTILES

- ▶ POMPIERS (à partir d'un poste fixe) : 18
- ▶ POMPIERS (à partir d'un portable) : 112
- ▶ GENDARMERIE : 17
- ▶ SAMU : 15
- ▶ MÉTÉO FRANCE : 0 892 68 02 57
- ▶ CENTRE DÉPARTEMENTAL MÉTÉO À METZ : 03 87 55 57 10
- ▶ EDF (service dépannage) : 0 810 33 30 57
- ▶ GDF (service dépannage) : 0 810 43 30 57
- ▶ CENTRE ANTI POISONS NANCY : 03 83 32 36 36
- ▶ CHR METZ GRANDS BRÛLÉS : 03 87 35 36 45



## Fête des voisins au clos Daniel Brottier

Moment convivial qui a permis à tous les voisins de se rencontrer et d'échanger ses spécialités culinaires. L'ensemble des participants a accueilli le directeur et le responsable de secteur de l'agence Logiest. Tout le monde a d'ores et déjà prévu de se retrouver l'an prochain.



# TRAVAUX

## Travaux voiries printemps 2010



*Finition voirie Impasse Jacqueline Auriol*



*Stade: protection piste athlétisme, création d'un accès véhicules de secours et construction d'un club-house*



*Boulevard de la Tournaille: Abattage et dessouchage des arbres et réfection trottoir*

*Boulevard de la Tournaille:  
création trottoir pour accès à l'hypermarché*



*Gymnase de la boucle:  
création de 24 places de stationnement*



*Rue Ste Scholastique:  
Sécurisation passage piéton*





# ASSOCIATIONS

## L'athlétisme de Guénange

### Les organisations 2009-2010 à Guénange

**Pour la saison hivernale, le club a organisé :**

► **Le 12 décembre 2009**, pour les éveils nés en 2000, 2001 et 2002, une rencontre rassemblant toute la Moselle. Plus de 200 enfants étaient présents au COSEC lors de cette rencontre.

► **Le 30 janvier 2010**, une rencontre avec les poussins et les éveils athlétisme du secteur ouest de la Moselle.

► **Le 21 mars** nous organisons la cinquième édition de la course sur route se déroulant dans les bois et les rues de Guénange. Encore une fois, plus de 200 coureurs étaient présents. Trois courses étaient proposées dans les différentes catégories. Pour les éveils athlétiques et poussins une course de 800 mètres, pour les benjamins et minimes une course de 1 600 mètres et pour les catégories supérieures, une course de 13 km qui se déroule pour une partie dans le bois et pour la deuxième dans les rues de Guénange. C'est dans une bonne ambiance que la course a eu lieu, malgré le vent assez violent. La course a été remportée, cette année, par SZCZEPANSKI Emmanuel dans un temps de 44' 24", largement détaché devant ALAMI OUALI Merouane qui termine en 45' 45".

#### Meilleurs temps des 5 éditions

SZCZEPANSKI Emmanuel	en 2010	44' 24"
TAYSS Abdel	en 2009	43' 46"
TAYSS Abdel	en 2008	44' 12"
ERRACHIDI Omar	en 2007	43' 42"
ERRACHIDI Omar	en 2007	44' 44"

► **Le 12 mai**, sur le stade, s'est déroulé le premier tour des inter-clubs éveil athlétisme et poussins du secteur ouest de la Moselle qui regroupe Amnéville, Audun-le-Tiche, Bouzonville, Florange, Guénange, le Konacker, Metz, Talange, Thionville, Serémange et Rombas. Les poussins guénangeois terminent premiers et les éveils troisièmes. Restera à confirmer au deuxième tour avec, à Florange, tous les clubs de Moselle.

► **Le lundi 24 mai** se déroulaient sur le stade les triatlons individuels (une course un saut et un lancer) au choix parmi les épreuves suivantes: 50 mètres plats, 50 mètres haies ou 1 000 mètres pour les courses, hauteur ou longueur et en ce qui concerne les lancer, il fallait choisir entre médecine-ball et vortex. Aucun guénangeois sur la première marche du podium mais, en poussin, PELTIER Jérémy termine 7e et MAM-MONE Anthony 10e. En poussine, PELLISSIER Danaé prend une très bonne quatrième place. En éveil filles, HASSLER Charlotte termine 7e.

#### Pour tous renseignements :

Le site du club : <http://association-sportive-guenange.athle.com>

Adresse mail : [asg.athle.guenange@orange.fr](mailto:asg.athle.guenange@orange.fr)

**Reprise de la saison 2010-2011 le mercredi 8 septembre à 17h 30 au stade Léo Lagrange**

## La saison du cyclo club

### Résultat des participants au 25e Circuit Rive Droite du 1er mai 2010.

Cent vingt quatre cyclotouristes ont participé au 25e circuit Rive Droite, organisé par le Cyclo-Club de Guénange, malgré le temps pluvieux de ce 1er mai.

Participation en baisse par rapport à l'an passé, mais le temps n'était pas de la partie. 9 182 km ont été parcourus au total.

Six circuits de 24 km à 126 km étaient proposés, circuits découvertes qui ont été appréciés par l'ensemble des participants.

Loin de l'idée de compétition, ce sont les clubs les plus nombreux qui ont été récompensés.

C'est le club d'Uckange avec 136 points qui a remporté le premier prix ; 2e Fidélio Manom, 80 points, 3e SLC Tressange, 52 points, 4e CC Metz, 31 points, 5e Terville Cyclo-club, 28 points, puis ASO Blénod, 19 points ; UC Créhange-Faulquemont, 19pts ; Vélo Club Freyming-Merlebach, 5 points ; UC Vosgienne, 4 points ; Vélo d'Ay, 3 points ; CC St Avold, 2 points.

Des médailles ont été remises aux plus jeunes : Solena MATEOS et Gabriel CARL. Sans oublier les plus anciens : PENNEQUIN René et IMPOVISATO Placide.

Une médaille décernée par l'Office des Sports a été remise officiellement à LEDOUX André pour son travail et sa disponibilité au sein du Cyclo-Club de Guénange.

Toutes ces récompenses ont été remises en présence de Mme Christine BASSE, représentant la Mairie de Guénange.

**Un autre rendez-vous important pour le Cyclo-club de Guénange :** Le Critérium du jeune Cyclotouriste sur route qui aura lieu le dimanche 10 octobre 2010 à GUENANGE (organisation en partenariat avec le Comité Départemental Mosellan du Cyclotourisme).

**Site du club :** <http://pagesperso-orange.fr/rlcc/cyclo>



## Quand la musique est bonne

**Pop, rock, blues, rock fusion, hard rock et métal, mais aussi jazz, autant de rythmes pour électriser et enflammer toute une salle.**

Les « accros » de la guitare ont, lors de leur 6e concert su faire passer une fois de plus le message et ainsi prouver au public jeune et moins jeune, venu les écouter, qu'au-delà de l'apprentissage de cet instrument d'autres possibilités s'ouvraient.

Chacun a su tout autant apprécier la créativité musicale des plus initiés, mais aussi la magistrale interprétation d'un registre minutieusement concocté. Et là, on reste béat devant un tel déploiement d'énergie... musicale.

Un magnifique concert pour une salle archicomble toute acquise à la cause de la guitare... bien sûr!

Alors rendez vous en 2011, avec les « GRATTEUX » de l'école de Musique.



# ETAT-CIVIL 2010

## *ILS NOUS ONT QUITTÉS*

- Pierre LAFFAY le 11 mars
- Pierre HERRMANN le 14 mars
- Joseph PIERRET le 15 mars
- Sergio SETTEMBRINI le 02 avril
- Hélène LAISSY veuve KIEFFER le 26 mars
- Martha STEMPIN épouse WALCZAK le 27 mars
- Marie-Claire BESNARD veuve ROGÉ le 29 mars
- Jean-Paul RAUSCHER le 05 avril
- Yamna BADIS veuve MEKRALDI le 03 mars
- Ahmed BOUAKAL le 21 avril
- Marie Denise CADÉ veuve LAMBERT le 26 avril
- Virginie DA SILVA épouse DAMASIO le 05 mai
- Huguette THAYE veuve BIROU le 08 mai
- Paul DUPUIS le 10 mai
- Mohammed CHOUMET le 14 mai
- Madeleine AUGER épouse KEHLE le 22 mai
- Julia LAMENDIN épouse GÉRAIN le 31 mai
- Vincenza TUMINO épouse CIOTA le 03 juin

## *ILS SE SONT DIT OUI*

- Nacer IDIR et Hafida GUERRAS le 22 mars
- Fabrice DESCLES et Fatima DOMIONGOS le 26 mars
- Olivier KELLER et Sandy THIERRY le 15 mai
- Mehdi SEGUEM et Nachida ALJI le 15 mai
- Jérôme ROUVRAY et Audrey BALTUS le 15 mai
- Mathieu MENCARELLI et Hélène CAUWET le 15 mai

## *ILS ONT VU LE JOUR*

- Jessy RHIM le 08 mars
- Sarah CORONA le 22 mars
- Devayane KIRSCH-GODART le 28 mars
- Lucas PADOU le 03 avril
- Lily CANARD le 19 avril
- Adem HENRY-MARCHANI le 28 avril
- Noa THABAULT le 28 avril
- Manon MARTINEZ le 11 mai
- Théo TRINON le 14 mai
- Enzo BADE le 14 mai
- Noa BOUROUMA le 18 mai

# LA PAROLE À L'OPPOSITION

La loi « Démocratie de proximité » donne la possibilité aux élus de l'opposition de s'exprimer dans les bulletins municipaux. Voici les textes intégraux qui nous ont été remis.

## ON FAIT BIEN CE QUE L'ON VEUT

Adieu la bretelle d'autoroute vers METZ. Eh oui, vous ne le savez peut être pas, mais bientôt un supermarché s'implantera non sur la zone Bellevue comme l'a indiqué la presse en compte rendu du conseil municipal de Mai, mais de l'autre côté de la RD 60. Le bâtiment s'implantera à l'arrière de l'actuel « chalet » situé à l'entrée de la route de Thionville.

Il prendra place en partie sur la réservation faite pour la bretelle d'autoroute en direction de Metz que, la municipalité, le département et la région abandonnent.

Dans ces conditions, où se situeraient l'entrée et la sortie du magasin? Directement sur la RD 60, nous pensons que les services de l'état n'accepteront pas une telle solution (insécurité). Par la route de Thionville, limitée aux riverains et ayants droits? Le propriétaire du chalet ne sera certainement pas d'accord de voir passer les véhicules se rendant au magasin; mais sait-on jamais....

Pourtant lors de l'enquête publique du PLU de Guénange en août 2008, ce n'est pas bien vieux, Monsieur le Maire, en réponse à diverses questions, écrivait: « La municipalité désire limiter voire exclure les constructions de second rang, le tracé actuel permet la construction de dépendances, de vérandas, de garages mais réduit les projets de construction ».

Probablement qu'aujourd'hui, d'autres intérêts remettent tout en cause.

Toujours lors de cette enquête du PLU, Monsieur le Maire écrivait « que les terrains situés en section 9 non 1 AU (donc non constructibles), cas de l'actuelle zone, devaient permettre la construction d'équipements publics, d'un parking conséquent et des espaces verts liés à la future zone de loisirs.

Monsieur le Maire où s'arrête l'intégrité? Monsieur le Maire pourquoi deux poids deux mesures?

**FAISONS LE POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX**

**LA GENDARMERIE**

Commission d'appel d'offres du 22 avril 2008

Point 17 du Conseil Municipal du 29 mai 2008

Octobre 2008 la charpente est posée sur un des immeubles

Vœux du Maire → ouverture MARS 2010

Nous sommes en Juin, si le déménagement des gendarmes n'est pas effectué avant la fin du mois, celui-ci sera reporté à septembre 2010 (vacances des militaires). Tous les prétextes sont bons pour justifier le retard: les intempéries, l'entreprise de maçonnerie ayant déposé le bilan, les corps de métier ne suivant plus face à la crise, licenciements...

Sur un tel projet une réunion de chantier par mois aurait été souhaitable, et bien non, il a fallu relancer l'architecte (qui depuis des années obtenait tous les marchés malgré notre désaccord), seule une réunion de la commission des travaux tous les 6 mois à laquelle nous étions conviés a été programmée, à laquelle aucun des responsables de chantier n'étaient présents.

N'oublions pas, et les Guénangeois ne le savent pas, que cet architecte dont nous tairons le nom, prenait bon an, mal an autour de 10 % du montant de la facture. Monsieur le Maire répondait « Nous n'avons jamais de problème avec lui, il connaît Guénange comme sa poche, il faut lui faire confiance ».

**SALLE PABLO NERUDA**

Concernant le sinistre de la nuit du 17 au 18 avril 2008, nous avons assisté à une bataille d'experts avant que les assurances nous octroient environ 1 million d'euros et nous demandent de chercher une garantie ailleurs.

Dernière minute, Monsieur le Maire souhaiterait que l'inauguration de cette salle rénovée ait lieu le 13 juillet 2010...

Patience.

C'est ensemble que nous formons une équipe au sein de ce conseil municipal. Nous les élus que vous avez choisis pour vous représenter et gérer votre ville et vous Guénangeois et Guénangeoises qui nous on fait confiance. Chacun le sait bien, un match ce gagne lorsque tous les coéquipiers s'y emploient du plus petit au plus grand.



*MOUVEMENT CITOYEN  
GUÉNANGEAIS*

Rejoignez nous sur notre blog: <http://m.c.g.over-blog.com>

**AIE! AIE! AIE! CENTRE EQUESTRE:  
ARRÊT DES TRAVAUX .....**

Plus rien ne bouge sur le site du futur centre équestre. Depuis près d'un mois les travaux sont arrêtés.

Bien que nous en soupçonnions les causes (voire l'article sur notre blog du 6 mars 2010), lors du dernier conseil Municipal, le 27 mai 2010 la question a été posée à Monsieur Jean Pierre LA VAULLEE Maire de Guénange. « **Nous avons quelques soucis,** » nous a-t-il répondu, du bout des lèvres.

Petits soucis qui deviennent grands, quand Monsieur le Maire nous avoue enfin qu'après de nouveaux sondages de sol, les milliers de mètres cubes de terre existants et prévus pour remblais, s'avèrent maintenant incompactables et ne donnent plus l'assurance d'une stabilité conforme à ce type de construction.



**Cruelle réalité!!! Quelques huit milles mètres cubes de terre sont à enlever et à remplacer par d'autres matériaux!**

Lors de notre nouvelle visite sur le site, nous avons aussi constaté quelques inquiétantes traces sur les versants compactés avec les

mêmes terres. Nous osons espérer que ce ne sont pas des amorces de glissements, et que le maître d'œuvre en donne toutes les garanties. Ces petits soucis nous laissent présager de nouvelles grandes dépenses...

**Où va nous donc entrainer cette construction pharaonique ???**

**NOUVELLE GENDARMERIE, PAS ENCORE HABITÉE, MAIS DÉJÀ VANDALISÉE!**

Nos pessimistes prévisions d'inauguration fin mai, se trouvent confirmées, il semblerait, en effet, que cela soit reporté à nouveau..... Jusqu'en SEPTEMBRE, peut-être ??? Ce qui est sûr, c'est que le **manque à gagner, lui, augmente!!!**

**CENTRE SOCIAL LOUISE MICHEL: CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE.....**

Le centre social Louise Michel condamné à une cessation d'activité!!!! et ce avant la municipalisation programmée au 1er janvier 2011.

La subvention allouée a été divisée par 2 sans explications autres que: « **Le conseil municipal est souverain et n'a pas besoin de justificatif** »

Dures paroles qu'à prononcées notre premier magistrat de la commune, lors de ce conseil municipal du 27 mai 2010. Il serait pourtant souhaitable que l'on puisse savoir pourquoi, d'un budget prévisionnel, **la subvention est allégée de 50 %**. Ce qui entrainera le licenciement des personnes en place, sans reclassement, l'arrêt des activités du Centre Social, telle que le Dispositif de Réussite Educative, et nous n'en citerons qu'une.

Pourquoi ne pas donner la possibilité à cette structure d'exister jusqu'à cette date?

C'est **inconcevable de nos jours pour une municipalité de gauche** de laisser son tissu associatif dans la peine, et de volontairement supprimer certaines actions sociales faites dans la ville, sous des prétextes qui arrangent et conviennent!

**Guénange a besoin de ces actions sociales**

**Osez nous contacter, Osez nous faire part de vos suggestions.**

Nous Gérard CAILLET, Jocelyne MULLER et Edmond BURGRAEVE, sommes et restons à votre écoute.

*Dorian TACCONI et vos élus Brigitte, Rose Marie, Jean ainsi que tous les Guénangeois qui nous accompagnent vous remercient encore une fois pour votre engagement. Nous vous souhaitons de bonnes vacances.*

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## JUILLET

- 3 juillet** Festival d'accordéon. Organisé par Accordéon Club de Lorraine, 20h, salle Voltaire
- 13 juillet** Fête Nationale, Place de l'hôtel de ville  
21h45 : Retraite aux flambeaux  
23h : Feux d'artifice
- 14 juillet** Brocante – marché aux puces  
Organisé par le CLAS.  
Cérémonie Officielle au Monument aux morts

## AOÛT

- 7 et 8 août** Fête de l'eau. Organisée par la Société Nautique Basse Moselle et le comité des fêtes, base nautique.
- 22 août** Fête de l'ail. Organisée par le comité des fêtes, place de l'hôtel de ville

## SEPTEMBRE

- 26 sept.** Vide grenier  
Organisé par le conseil de fabrique, place de l'hôtel de ville

## OCTOBRE

- 10 octobre** Exposition champignons  
Organisée par le comité des fêtes, centre social Louise Michel.
- 16 octobre** Humoriste  
Organisé par la commission culturelle, salle Voltaire.
- 17 octobre** Marche populaire  
Organisée par le Hand ball club de Guénange.

## Le coin des Souvenirs...

*Afin de continuer à alimenter cette rubrique, si vous disposez de cartes postales anciennes ou de vieilles photos de Guénange, n'hésitez pas à les transmettre en Mairie à la commission Information-Communication qui réalisera une copie et vous rendra l'original.*



*Construction de la Mairie  
(1958)*

*Domofor place Saint-Benoît  
(fin des années 1950)*



# 4<sup>e</sup> festival international accordeon

Samedi 3 juillet 2010  
20h 30 ♦ Salle Voltaire



ENTRÉE  
10€

Renseignements : [www.accordeon-club-lorrain.com](http://www.accordeon-club-lorrain.com) ♦ [accordeon-club-lorrain@orange.fr](mailto:accordeon-club-lorrain@orange.fr)